

4 et 5 décembre 2008 : Marseille, capitale française de la Sécurité Privée

**La métropole marseillaise a accueilli les 4 et 5 décembre le
CONGRÈS NATIONAL DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE
organisé par le SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ / SNES**



C'est au Pullman Palm Beach de Marseille que s'est tenu deux jours durant le grand rendez-vous annuel et professionnel des entrepreneurs de sécurité privée français. Organisé tous les ans dans une grande ville française par la principale organisation patronale représentative du secteur : le SNES, ce Congrès 2008 a été pour la centaine de congressistes présents, l'occasion de faire un tour d'horizon approfondi des enjeux et problématiques d'un métier répondant à une demande croissante.

Sous la présidence de Jean-Luc Lattuca, les dirigeants présents issus de petites, moyennes, grandes entreprises, ainsi que de groupes nationaux et multinationaux de surveillance humaine privée ont échangé sur :

outil de référence unique en son genre et utile au marché n'est en rien une démarche de prix de vente conseillé ni en aucun cas une esquisse d'entente totalement illégale sur les prix. Dans son prolongement, le SNES a engagé une réflexion portant sur les charges de structure et d'exploitation, avec une équipe de professeur d'EM Lyon, dans l'objectif de mettre en oeuvre une méthodologie et des outils permettant aux prestataires de mieux vendre, et sortir du cercle vicieux et réducteur du strict coût horaire.

- **les aspects sociaux du métier de la surveillance humaine** : qualifications, métiers repères, gestion des ressources humaines, évolutions salariales et coûts, paiement des heures supplémentaires, RTT, problèmes de recrutement et d'attractivité du secteur,...

- **le droit des entreprises de sécurité privée** avec le pré-lancement de la dernière édition actualisée de la "bible juridique" du secteur : **"Droit et Métier de la Sécurité Privée"** par **Christian Belhache** aux éditions **"SéduDocSNES"**, ouvrage de référence du métier.

- **les évolutions réglementaires en cours** en présence du Chef du Bureau des Libertés Publiques au Ministère de l'Intérieur, administration de tutelle du secteur : **obligation de formation préalable à l'embauche pour les agents comme les dirigeants, lancement en 2009 d'une nouvelle carte professionnelle d'Agent de Sécurité Privée, véritable "permis" préalable pour exercer le métier (résultant de la Loi Sarkozy de 2003 et divers textes ultérieurs),...**

Le Congrès s'est aussi penché sur le **projet de "garantie financière"** que le SNES a élaboré, puis transmis au Ministère de l'Intérieur. Ce dernier a confirmé, lors du Congrès, qu'il inscrirait cette importante réforme dans le cadre du prochain texte de loi à l'étude, la LOPSI II, en cours d'élaboration.

- **le volet essentiel des relations avec les clients privés et publics** du secteur (1 agent privé sur 5 travaille pour le public) et sur la nécessité de justes prix valorisant des prestations de qualité dans un contexte de marché hyper-concurrentiel mais aussi de pratiques moins disantes, notamment sociales, favorisées tant par certains acheteurs que prestataires.

Sa prochaine adoption constituerait une très importante avancée pour **lutter contre les pratiques illégales ou déloyales qui continuent de ralentir la professionnalisation complète du métier.**

Le SNES a publié à cette occasion une fiche actualisée des coûts de revient d'un APS (hors charges de structure) approuvée et validée par l'URSSAF qui, de son côté, veille à lutter contre le travail illégal et les pratiques illicites. Cet

Conclu par le bilan d'une opération exemplaire de lutte contre le travail illégal dans les Bouches du Rhône pour laquelle le SNES a joué un rôle moteur (voir ci-après), ce Congrès 2008 a constitué une nouvelle étape décisive vers un changement de donne "métier & marché".



Fiche coût de revient d'un APS au 1/12/2008, (hors charges de structures), validée par l'URSSAF des Bouches du Rhône.



"Guide pratique 2009 du droit et des métiers de la Sécurité Privée" de Christian Belhache - éditions "SéduDocSNES"



CONTACTS PRESSE CONGRÈS :

Olivier Duran, Directeur Communication SNES, 06 11 98 37 15,
Suivi presse : Hélène Delouis, tél. 04 72 53 69 50

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL : Marseille donne l'exemple



Le Congrès SNES 2008 a été conclu par la mise en avant d'une **OPÉRATION PILOTE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL DANS LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE DANS LES BOUCHES DU RHÔNE.**

travers de sa délégation régionale PACA présidée par le marseillais Patrick Senior, membre du Conseil d'Administration.



Elle s'est déroulée le vendredi 5 décembre après-midi au cours d'une "Conférence Bilan" d'une **démarche exemplaire de collaboration et de partenariat engagée à Marseille depuis 2001 entre différents acteurs clés réunis dans une Commission de travail avec :**

- pour l'Administration : **DDT 13 et URSSAF des Bouches du Rhône**
- pour les Syndicats de salariés du secteur: **FO, CFDT, CFE-CGE, CFTC**
- et pour le patronat du secteur : le SNES, particulièrement au

Une première du genre qui devrait servir de modèle pour d'autres régions françaises et qui s'est accompagnée du lancement pilote d'une **"CHARTRE DE BONNES PRATIQUES DES DONNEURS D'ORDRE PUBLICS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ"** signée le 5 décembre par plusieurs donneurs d'ordre présents sur Marseille-PACA dont la RTM, le GPMM (Grand Port Maritime de Marseille Fos), la SNCF, l'AP HM, l'OPAC des Bouches du Rhône, le Conseil Général des Bouches du Rhône et le Conseil Régional PACA.



Les premiers signataires de la "Charte de bonnes pratiques des donneurs d'ordre publics en matière de sécurité privée", autour de Jean-Luc Lattuca, Président du SNES, et des membres de la "Commission Paritaire et Partenariale de Lutte contre le Travail dissimulé dans la Sécurité Privée dans les Bouches du Rhône" :

Hervé BECCARIA, Secrétaire Général RTM (Régie des Transports Marseillais) ; Jean-Claude TERRIER, Directeur Général GPMM (Grand Port Maritime de Marseille Fos) ; Christian ROSSI, Secrétaire Général AP HM (Assistance Publique Hôpitaux de Marseille) ; Olivier COLLIN, Directeur de la Centrale d'Achat Interrégionale Méditerranée, SNCF ; Denis BARTHÉLÉMY, Conseil Général Bouches du Rhône ; Conseil Régional PACA, OPAC Bouches du Rhône

CONTACTS PRESSE CONGRÈS :



Olivier Duran, Directeur Communication SNES, 06 11 98 37 15,
Patrick Senior, Délégué Régional SNES, tél. 04 95 06 90 00
Suivi presse : Hélène Delouis, tél. 04 72 53 69 50